

## La norme, témoin des choix, des exigences et des enjeux sociétaux

Dossier Normes



**Véronique Blum**

Maître de conférences

Université Grenoble Alpes, CERAG CNRS

veronique.blum@upmf-grenoble.fr

Normes comptables et financières, normes prudentielles, normes d'évaluation des actifs, normes de gestion des risques, normes environnementales, normes de qualité... Chacune de ces normes impose des arbitrages entre l'adhésion aux choix collectifs et la satisfaction des besoins individuels, et nourrit une multitude de paradoxes en attente de résolution. L'actualité récente illustre ce qui pourrait se lire comme l'issue malheureuse d'un cas de conflit de normes sociales, environnementales et industrielles. En septembre 2015, *l'International Council for Clean Transportation*, une organisation non gouvernementale américaine, spécialisée dans les transports propres, a révélé dans un rapport, les résultats de tests d'émissions de certains véhicules roulant au diesel, dont certaines dépassent jusqu'à 35 fois les normes d'émission tolérées. Ainsi naquit le « scandale Volkswagen ». Le non-respect de telles exigences n'est pas neutre puisqu'en France par exemple, il aurait causé une baisse d'activité de 10%. De quoi remettre en cause bien des prévisions financières...

Directement et indirectement, la finance ainsi qu'une de ses principales sources d'information, la comptabilité sont concernées par ces tensions. Rappelons avant tout que la comptabilité a joué un rôle indéniable et incontesté dans la formation des valeurs et normes sociales et qu'elle a suscité la création d'outils devenus des fondamentaux de la communication. On lui doit l'invention du zéro, et de l'écriture, des objets eux-mêmes normés. Mais l'évolution de la norme n'est ni univoque, ni consensuelle. En témoigne le débat sur le rôle controversé de la normalisation comptable dans l'émergence ou l'amplification des crises financières, et plus précisément celui de la juste valeur dans l'alimentation d'un processus pro-cyclique. Les normes d'évaluation sont aussi l'affaire de *l'International Valuation Standards Council* qui a pour ambition d'assurer la compréhension et le reflet des valeurs, et à cet effet produit des normes volontaires, non sans lien avec les organismes régulateurs et autres parties prenantes.

Au même moment se négocient de par le monde une série de traités commerciaux visant une entente normative et parmi lesquels, le traité transatlantique fait figure de candidat en tant que référentiel mondial. On comprend dès lors que les enjeux en matière de normalisation dépassent le cadre commercial et que nos choix dessinent la société de demain, et par là les conditions d'exploitation, de production, de consommation et de pérennité des modèles choisis.

Ces circonstances inédites soulèvent des questions de toutes natures : épistémologiques, philosophiques, sociologiques, juridiques, relatives à la gouvernance et à l'organisation... Qu'est-ce qu'une norme ? Quel est le pouvoir des normes ? Le respect de la norme confère-t-il des droits ? Son non-respect peut-il entraîner une perte en légitimité ? Une action délibérément hors norme implique-t-elle une volonté de marginalisation ? Comment revenir dans la norme une fois que l'on est « marginalisé » ? Comment se conçoit une norme ? Comment se définit la frontière de marginalisation ? Qui conçoit les normes ? Qui les évalue ? Que représentent-elles ? Les normes portent-elles toujours des valeurs ? Le cas échéant, quelle est la nature de ces valeurs ? S'inscrivent-elles dans une atemporalité ? Ces quelques questions, bien entendu non exhaustives, indiquent bien la nature et l'ampleur de l'interrogation attachée à la norme. Enfin, cette profusion actuelle de normes, normes règlementaires ou normes volontaires, normes locales ou normes internationales, exige un examen de leur impact sur l'individu. Ce sujet fut abordé à l'occasion du 6<sup>ème</sup> *Financial Reporting Workshop* qui s'est tenu à l'IUT2 de Grenoble les 4 et 5 juin 2015 et auquel la Revue du Financier s'était associée. Les contributions réunies dans cette édition spéciale ont été sélectionnées pour l'éclairage transdisciplinaire et critique qu'elles fournissent pour penser la norme.

Xavier Roth, a consacré une grande partie de ses recherches à la norme. Sa vision de philosophe doit beaucoup à Canguilhem, son maître à penser, dont Vrin - chez qui il a lui-même publié - a remis sous presse de nombreux textes. En interrogeant la notion de norme, l'auteur construit en cinq actes un plan auquel tout usager ou concepteur de normes pourrait se référer. Équivoque par sa définition et par le paradoxe qu'elle soulève en conditionnant l'activité tout en la contraignant, la norme se dévoile comme une procédure inexorablement source de conflits. Dénuée d'objectivité, elle n'existerait que relativement à d'autres, dans une relation stratifiée désignant la convergence comme norme des normes. On se demande alors en lisant Xavier Roth si la réduction de l'inter-normativité pourrait soulager la condition existentielle...

La contribution de Christine Noël poursuit la réflexion entamée, où l'inter-normativité - vue de l'intérieur - se métamorphose en débat de normes au travail. L'auteur explore la condition de l'homme au travail en tant que producteur, y compris de lui-même, selon un processus demeurant « énigmatique » et imposant des arbitrages continus. L'approche ergologique décrite comme une adhérence à la réalité du terrain dans une injonction éthique exprimée envers toute intervention dans la vie des acteurs, entend saisir ce qui se joue alors dans ce débat de normes. L'approche, en ce qu'elle articule les savoirs académiques, favorise les liens entre travailleurs et apporteurs de concepts, et reconnaît l'importance d'envisager les conséquences de toute production, se révèle inspirante. Et que dire de l'idée de considérer l'activité comme nécessairement transgressive puisqu'elle ne correspond jamais à celle attendue ! Quelle leçon d'humilité aussi ce rappel de l'imprédictibilité de l'activité tant elle repose sur des facteurs de contingence...

La sociologie permet d'aborder la question du conflit entre les intérêts individuels et collectifs au travers d'un cadre élargi à l'ensemble de la société. Le sociologue allemand Niklas Luhmann, est convoqué pour sa description de notre société en tant qu'ensemble de systèmes sociaux. Sa sociologie nous paraît à même de saisir l'incommensurabilité et l'absence de déterminisme dans lesquels s'élaborent les normes. Nous, Véronique Blum et Emmanuel Laffort, posons en conséquence la question de la pertinence de la phénoménologie luhmannienne, visionnaire et dense comme il en existe peu, dans la compréhension de la formation des normes et dans son utilité pour penser la norme.

Laurent Magne propose d'ajouter des dimensions spatiales (des niveaux) et temporelles à l'examen de la norme. Il nous rappelle l'omniprésence de la norme dans les activités humaines, en dépit de son origine agraire, avant de nous en proposer une analyse épistémologique. L'auteur

### *PRESENTATION DU DOSSIER NORMES*

inscrit la normalisation dans une double temporalité et rappelle avec justesse que les impacts à court terme - l'efficacité par exemple peuvent différer des impacts à long terme, lorsqu'une forme sédative s'avère finalement néfaste à l'efficacité. De cette analyse émerge une riche typologie propre à alimenter le débat relatif à l'inter-normativité. Trois niveaux de normalisation sont identifiés : les normes techniques de procédure, les normes sociales de type contrat rationnel et les normes d'apprentissage, méta-normes questionnant la norme en tant que norme. L'injonction d'appropriation des normes nous invite enfin à les modéliser continuellement dans une attitude d'intelligence organisationnelle. Et pour s'ancrer dans notre réalité, la réflexion se confronte au cas des normes de gestion des risques.

La confrontation au réel se poursuit avec le travail d'Emmanuel Laffort, et par l'examen du cadre conceptuel de la normalisation comptable internationale. L'auteur scrute la définition des concepts qui sous-tendent ce cadre de référence et pour l'analyser plus en profondeur, convoque le plan de référence de Deleuze. Ce dernier distingue les concepts philosophiques des autres et questionne implicitement la définition du plan sur lequel les normes doivent ou peuvent être envisagées

